

Image not found or type unknown



Nuisances poules en lotissement

Par **marre33**, le **18/07/2014** à **19:22**

Mes 2 voisins mitoyens detiennent 10+2 poules, installées au fond de leur jardin, mais a ras du mien. Leurs caquètements aléatoires, que je subis a leur place, m'exaspèrent. Une tentative de dialogue, puis de médiation n'a rien donné. Le règlement du lotissement, tjrs en vigueur, interdit expressément les poulaillers. La mairie refuse de se prononcer. J'habite au centre d'une ville de 17000 habitants, en banlieue bordelaise.

Pourriez-vous svp m'indiquer l'article du code civil qui interdit les poules dans des lotissements, en zone non rurale. Merci d'avance.